



Le RéQua à vos côtés

POURSUITE DES ACTIVITES :

Nous restons à vos côtés pour tout besoin urgent, particulièrement sur les EIGAS :

- Par mail puis lors d'un échange téléphonique le cas échéant,
- Par la possibilité de conseils expertise et/ ou conduite d'analyses en visioconférence.

Concernant **les établissements médico-sociaux**, en concertation avec la Direction de l'Autonomie de l'ARS, les EMQ se mobilisent pour vous accompagner dans la formalisation de votre plan de continuité d'activité et/ou votre plan bleu. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Pour **le champ sanitaire**, la mise en œuvre de notre programme de travail sera adaptée au report, par la Haute Autorité de santé, de tous les dispositifs d'évaluation de la qualité : visites de certification, campagnes de recueil d'indicateurs issus des dossiers patients et lancement de la certification V2020.

REPORT D'ACTIVITÉS :

Nous travaillons à la mise en œuvre d'une **nouvelle planification de nos travaux inter-établissements : groupes de travail, formations, ateliers et journées régionales** afin de les décaler sur une période plus propice pour vos équipes. De nouvelles propositions de dates ont été d'ors et déjà communiquées individuellement aux professionnels inscrits. Nous vous ferons parvenir prochainement une planification révisée.

Campagnes de mesures régionales :

Les dates de fin de période de recueil prévues dans nos catalogues sont supprimées. Les établissements disposeront ainsi d'une possibilité d'adapter la mise en œuvre de leurs évaluations de pratiques à la disponibilité de leurs professionnels.

Pour les thématiques déjà lancées et pour lesquelles un certain nombre d'établissements ont déjà renvoyé leurs données : nous ferons parvenir, à chaque établissement, les résultats à la fin de période de recueil prévue initialement et ce, avec une comparaison régionale aux résultats d'établissements disponibles. Les autres établissements souhaitant s'engager ultérieurement pourront faire parvenir leurs données au cours de l'année et nous les traiterons au fur et à mesure.

N'hésitez pas à nous contacter :

Compte tenu de la situation épidémiologique évolutive en lien avec le coronavirus en date du 20 mars, nous vous informons que les professionnels du RéQua exercent en télétravail. Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe est soumis au chômage partiel. Malgré ces dispositions, nous saurons nous rendre disponibles. Nous vous invitons donc à privilégier le contact par mail et nous nous engageons à répondre sous 2 jours maximum.

Vous assurant de notre soutien et saluant votre mobilisation,

La Direction et l'équipe du RéQua

Pour plus d'informations :

requa@requa.fr

03.81.61.68.10